© Drogues Info Service - 30 mai 2025

Vos questions / nos réponses

Thc urine

Par Profil supprimé Postée le 02/12/2019 05:41

> Bonjour je vous contact car je souhaiterais vous posez une question j'ai été fumeuse de canabis pendant 5ans a peu près entre 5 et 10 joint le week end et deux trois par jours en semaine j'ai fait une visite medicale au travail le 04/11/19 je suis sorti positive dans les urines ils m'ont laissé une chance revenir en janvier sa fait maintenant 3 semaines et demi que j'ai arreter de fumer definitivement et j'ai aujourd'hui fait un test urinaire narcochek a 5 paliers le plus haut = 600 je suis encore positive à 600 alors que je consomme plus depuis 3 semaine et demi svp est ce normal je suis desesperé

Mise en ligne le 06/12/2019

Bonjour,

Nous comprenons vos inquiétudes quant à vos résultats. Nous allons vous apporter quelques informations concernant les délais de positivité du cannabis.

En effet, le cannabis peut être détecté dans les urines entre 30 et 70 jours après la dernière consommation. Nous vous joignons un lien avec le tableau des durées de positivité et un article informatif sur le dépistage.

Il est judicieux de votre part de réaliser un test urinaire afin de savoir où vous en êtes par rapport à la quantité présente dans votre organisme. L'élimination du THC va dépendre du métabolisme de chaque personne, c'est pourquoi on ne peut vous donner qu'une moyenne (entre 30 et 70 jours).

Il est très courageux d'avoir pris la décision d'arrêter du jour en lendemain. Cependant, il n'est parfois pas évident de se sevrer du cannabis car les symptômes de sevrage peuvent être assez difficiles à vivre. Vous les retrouverez dans la rubrique « dépendance » de la fiche informative sur le cannabis, dont nous vous mettons le lien en fin de réponse.

Pour obtenir de l'aide sur ce type de difficultés, il existe des structures spécialisées en addictologie, ce sont les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Ce sont des lieux d'accueil pour les personnes ayant des problèmes de dépendance, souhaitant arrêter ou diminuer leurs consommations ou juste pour faire un point et avoir des conseils. Nous vous joignons des adresses de

structures près de chez vous ci-dessous si vous souhaitez rencontrer des professionnels pour en parler. Les consultations sont gratuites et confidentielles et sont assurées par une équipe pluridisciplinaire de professionnels spécialisés en addictologie, dont des médecins, des infirmières ou encore des psychologues.

Enfin, vous pouvez aussi nous recontacter afin d'en discuter avec un de nos écoutants. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) et par Chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Voie 11

7 bis rue HADANCOURT
Centre Hospitalier Carnelle Portes de l'Oise
95340 PERSAN

Tél : 01 30 28 73 00
Site web : www.hopital-novo.fr/ghcpo/
Accueil du public : Sur rendez-vous : Lundi-Mardi et Jeudi de 9h à 19h - Mercredi de 9h à 12h30 et Vendredi de 9h à 14h30.
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous tous les mercredis après-midi : Jeunes consommateurs de moins de 25 ans et/ou entourage.
Substitution : Suivi avec possibilité de délivrance de traitement de substitution avec une prescription d'un médecin traitant.
Autre : Groupe de parole ouvert à tous : Samedi matin avec l'intervention des Alcooliques Anonymes : téléphoner au secrétariat pour inscription.

Voir la fiche détaillée

Association Addictions France CSAPA de Creil (60)

17 rue Robert Schumann
Immeuble L'Obsidienne
60100 CREIL

Tél : 03 44 61 10 11
Site web : www.addictions-france.org

Accueil du public : Lundi 9h30-18h30 ; Mardi 9h30-17h00 ; Mercredi 9h-13h ; Jeudi 9h-18h ; vendredi 9h-17h

Voir la fiche détaillée

Centre SATO

42/44 rue Delattre de Tassigny
60100 CREIL

Tél : 03 44 66 40 70
Site web : www.sato-picardie.fr
Accueil du public : Lundi : 8h45-13h00 et 14h-18h, mardi : 8h45-12h et 14h-18h, mercredi : 8h45-12h30 et 14h-18h, jeudi : 8h45-13h et vendredi : 8h45-12h et 14h30-18h.
Substitution : Lundi, mercredi, : 8h45-12h30 . Mardi : 8h45-12h et 14h-18h. Vendredi : 8h45-12h et 14h30-18h.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Fiche sur le cannabis
- Dossier dépistage : tableau des durées de positivité
- Dossier dépistage : le dépistage